

Ivry, le 25 août 1998

NOTE N°7 A BERNARD CAZENEUVE**DOSSIER XVII-10****MISSILES SOL-AIR DETENUS PAR LES FAR**

Lors de son audition le 25 juin dernier, le Préfet DEWATRE nous avait indiqué « qu'en février 1991, un missile de ce type (type SAM) avait été récupéré par l'armée rwandaise et présenté à l'attaché de défense ».

Or, un rapport du Capitaine DUCOIN, chef du DMAT-AIR, en date du 10 janvier 1991 indique qu'au cours de « la guerre d'octobre » (1990), « il a été trouvé sur les lieux des combats (...) 2 lanceurs SA 7 ».

Dans son rapport semestriel daté du 15 juillet 1991, le même capitaine DUCOIN indique que « du matériel, notamment de type SAM 16, a été retrouvé sur le terrain ».

Il est donc clair que les FAR possédaient plusieurs lanceurs sol-air récupérés lors des combats. Il conviendrait de demander à la DRM communication des rapports établis à l'époque au sujet de ces armes.

Le capitaine DUCOIN, quant à lui, mentionne dans son CR du 10-1-91 « les nombreux rapports » dont la guerre d'octobre a fait l'objet. Il ne semble pas qu'ils aient été communiqués à notre mission à ce jour ? A vérifier.



Jean-Claude LEFORT.

° Double à Monsieur Drain.